

sentimental, mais ils n'ont jamais mis leurs idées à exécution. Mais maintenant ils comprennent la valeur qu'a pour nous le marché britannique et c'est le point que je veux leur faire saisir. Comme nous avons subi la perte d'une partie de ce marché, l'on craint des pertes plus lourdes encore. Les Canadiens comprennent qu'il faut nous établir plus solidement sur le marché britannique en compensant nos ventes par des achats et les efforts de M. Dunning dans ce sens auront sûrement l'appui du public.

Une VOIX: Dans quel ouvrage lisez-vous cela?

L'hon. M. STEWART: Je lis quelques notes que j'ai prises et que j'ai pensé devoir intéresser prodigieusement nos honorables amis de l'opposition. Notre loyauté ne se borne pas à des paroles, ni à des expressions de sentiment, nous faisons à la Grande-Bretagne des avances directes et loyales, sans rien demander en retour; nous lui offrons une grande partie du commerce d'importation que nous donnions autrefois à d'autres pays.

M. QUINN: N'est-ce pas là pincer la note patriotique?

L'hon. M. STEWART: Mon honorable ami ne pourra pas brandir l'union Jack cette fois-ci ni parler de loyauté. C'est ce qu'ont toujours fait plusieurs des honorables membres de l'opposition, mais nous aurons mis fin à cette pratique. Nous n'avons jamais essayé de faire appel aux sentiments, ni de prêcher le loyalisme; le Gouvernement a, en toute circonstance, traduit ses sentiments en action. Je suis toujours irrité de voir les honorables députés d'en face essayer de se retrancher derrière le drapeau. Je suis dans la vie politique depuis quarante ans et j'ai pu constater à maintes reprises que mes honorables amis de l'opposition ont eu recours à ce subterfuge. Ils ne s'en sont pas tenus à cela; ils ont accusé le chef du Gouvernement de manquer de patriotisme et essaient encore de soulever les préjugés contre lui. Il est temps que nous mettions fin à cette pratique. En ce qui concerne le Gouvernement, ce budget est une réponse complète à ceux qui veulent connaître nos sentiments envers la préférence britannique.

Le principe fondamental de ce budget réside dans le transfert d'une grande partie de notre commerce d'importation des Etats-Unis à la Grande-Bretagne, ce qui facilitera la compensation entre nous, car dans le passé il fallait transférer nos fonds de la Grande-Bretagne et du continent aux Etats-Unis en paiement de notre excédent d'importations de ce pays. Nous avons ensuite songé au consomm-

[L'hon. M. Stewart.]

mateur. Nous avons essayé d'éviter une augmentation du prix des marchandises en augmentant la préférence britannique.

Je vais maintenant examiner quelques-unes des assertions du chef de la gauche. Il a d'abord dit que nous avons augmenté les impôts et accru le fardeau qui pèse sur le peuple canadien. Cette assertion est décevante.

L'hon. M. BENNETT: Elle est vraie.

L'hon. M. STEWART: Il a mentionné la somme des impôts perçus de 1923 à 1930 et a dit que nous avions augmenté le fardeau de la taxe des ventes, puisque nous avons perçu 335 millions de ce chef en 1923 et 378 millions en 1929. Je n'entrerai pas dans des détails pour réfuter cette allégation. Mais si le volume des affaires augmente, personne ne sera appelé à souffrir si la somme des impôts perçus a augmenté. Individuellement, le fardeau ne se trouve pas accru. Mais l'honorable chef de l'opposition ne tient pas compte du fait que si nous avons perçu des sommes plus considérables, c'est en réduisant le taux de l'impôt et les affaires générales du pays étaient si prospères qu'après la réduction de l'impôt sur le revenu et des impôts généraux, nos revenus ont augmenté.

L'hon. M. CHAPLIN: Parlez-nous de la taxe sur les ventes?

L'hon. M. STEWART: Je vais l'aborder dans un instant. J'espère satisfaire mon honorable ami sur ce point. Je répéterai aujourd'hui ce que j'ai déjà dit à maintes reprises à ce sujet. Je ne contredirai pas le fait qu'il a discuté longuement l'autre jour; à savoir qu'il y a lieu d'ajouter les 147 millions qu'il a mentionnés au revenu général du pays. Je vais établir clairement qu'il a dit que nous n'avons pas droit à tout le mérite que nous nous attribuons au sujet de la réduction de 257 millions apportée à la dette publique. Comme mon honorable ami, je trouve que les 147 millions dont il a parlé ne présentent rien de neuf. Cette somme a toujours été la même, en 1923 aussi bien qu'en 1929; on ne peut donc en tenir compte, sauf pour marquer qu'elle contribue à gonfler le chiffre d'ensemble des impôts. Qu'on me permette de m'expliquer à ce sujet. L'impôt d'ordre général, c'est-à-dire l'impôt sur le chiffre d'affaires, bien qu'on l'ait abaissé, produisait plus de recettes. Comment? Par suite de l'augmentation des affaires. Mais il avait un autre effet. Il contribuait à abaisser la proportion des impôts par tête de la population. C'est ce qui s'est produit, et c'est ce que mon honorable ami n'a pas expliqué clairement, quand il a abordé le sujet. Il n'y a pas là relèvement de la taxe imposée aux particuliers: c'est le